

MODULE CONCOURS IRA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiant·e·s souhaitant préparer le concours d'attaché d'administration de l'Etat (concours des IRA).

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur la réforme de l'Etat et les politiques publiques ;
- des relations privilégiées avec les instituts régionaux d'administration, notamment celui de Bastia, partenaire de notre Prépa Talents du service public «Concours IRA» ;
- des interventions régulières d'attachés d'administration récemment lauréats du concours.

LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Ce module comprend :

- ▶ Les enseignements du tronc commun du CPAG : droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques), questions européennes, sociologie de l'action publique, etc.
- ▶ Les enseignements spécifiques :
 - Méthodologie et entraînements à l'épreuve de Cas pratique opérationnel
 - Entraînements à l'épreuve de QCM (droit public, finances publiques, questions européennes, GRH et fonction publique, culture numérique)
 - Revue de presse sur les thématiques retenues dans le cadre de l'épreuve de cas pratique opérationnel
 - Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant·e·s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien·ne·s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des fonctionnaires et hauts-fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant·e·s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé·e·s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : du début du mois d'avril au début du mois de juin
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS. **Gratuité pour les boursiers**
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

NOUVEAU EN 2021 : LES PRÉPAS TALENTS DU SERVICE PUBLIC

À partir de la rentrée 2021, les prépas Talents du service public proposent un accompagnement d'excellence à destination des étudiant·e·s les plus modestes qui aspirent à servir l'intérêt général, qu'ils ou elles soient dans les quartiers, dans la périphérie des villes ou dans nos campagnes. La sélection prend en compte les conditions de ressources et le mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours des candidat·e·s, de leurs aptitudes, de leur motivation et de leur potentiel.

Soutien financier à travers la bourse Prépa Talents (4000€), tutorat renforcé par des fonctionnaires et hauts fonctionnaires, accompagnement pédagogique approfondi à travers des enseignements académiques et professionnalisants, solutions d'hébergement (partenariat avec le Crous), autant de raisons pour les étudiant·e·s boursier·e·s d'intégrer notre Prépa Talents «Concours IRA» adossée au CPAG.

Talents
du service public